

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet 11 mois renouvelable sous conditions jusqu'à fin décembre 2026 , de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,7K€ et 37,4K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Montbrison (42)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} février 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNPF couvre 12 départements avec une équipe d'environ 70 agents. Ses priorités d'actions sont les documents de gestion durable, la desserte forestière, le regroupement et le développement forestier par le biais d'études techniques et de la mise en place de placettes d'expérimentation.

Description du poste

Au sein de l'équipe Loire et avec l'appui de celle-ci, nous recherchons un technicien forestier H/F qui aime le travail de terrain pour animer les actions forestières confiées au CNPF dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire de Loire Forez Agglomération, **jusqu'à fin décembre 2026**.



Les missions portent essentiellement sur :

- Vulgarisation et sensibilisation à la gestion durable (réunions d'information collectives, conseils individuels) notamment à l'irrégularisation des peuplements et la prise en compte de la biodiversité en forêt
- Améliorer l'accès à la ressource (création de dessertes forestières, rénovation de voiries existantes...)
- Optimiser la gestion et l'exploitation des petites parcelles (regroupement de gestion et d'exploitation, travail sur le foncier forestier)
- Intégrer les impacts du changement climatique (suivre l'état des forêts, expérimenter, mettre en place un marteloscope)
- Assurer le renouvellement des peuplements forestiers (montage de projets sylvicoles avec l'outil Bioclimsol, diversifier, expérimenter et mettre en place un arboretum)

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole option gestion forestière ou productions forestières ;
- Maîtrise des outils informatiques SIG ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Autonomie et organisation ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Bon relationnel et Travail en équipe ;
- Force de proposition et curiosité ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 6 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%, dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

Personnes à contacter

Marie-Pauline TACHON, Responsable départementale Loire et Rhône : 06 71 70 76 99

marie-pauline.tachon@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **24 décembre 2024** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

Par mail à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

marie-pauline.tachon@cnpf.fr



Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **08 janvier 2025** à **Montbrison**. Une partie terrain est à prévoir lors de cet entretien.